

CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SÉANCE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022

À 20h30 dans la Salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville
90 avenue du Professeur-Émile-Sergent 78680 Épône

PROJET / ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Adoption du compte-rendu du Conseil municipal du 15 juin 2022,
- Compte-rendu des décisions prises par le maire en vertu de la délégation de compétence.
- Communication du Maire,

A. COMMISSION AFFAIRES GÉNÉRALES, RESSOURCES HUMAINES, SÉCURITÉ

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission,
2. Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein des commissions municipales "Affaires générales, Ressources humaines, Sécurité" et "Affaires sociales, Vie familiale, Petite Enfance",
3. Modification du Règlement Intérieur du Conseil municipal.

B. COMMISSION ÉDUCATION, JEUNESSE, ASSOCIATION, COMMUNICATION

3. Participation aux frais de transport vers les établissements scolaires extra-muros, vers les collèges de secteur et vers les établissements primaires Epônois pour l'année scolaire 2022-2023,
2. Attribution de subventions complémentaires aux associations ayant participé à la Fête de la Saint-Jean 2022,
3. Vote du tarif pour la participation à l'événement "Color Run" lors de la manifestation octobre Rose pour octobre rose,
4. Signature de la convention pour la Coupe de France VTT Trial SKF,
5. Attribution d'une subvention au profit de l'association Baskets Bleues,
6. Adhésion de la Ville d'Épône au dispositif cartable numérique ESY du Conseil Départemental des Yvelines.

C. COMMISSION FINANCES, DÉVELOPPEMENT DURABLE, MOBILITÉ, VIE ÉCONOMIQUE

1. Règlement budgétaire et financier, mise en place de la M57,
2. Amortissements liés à la M57,
3. Pertes sur créances éteintes et irrécouvrables,
4. Convention de la Place des services avec la Poste.

D. COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME, FÊTES ET CÉRÉMONIE

1. Médiathèque Pierre Amouroux – Désherbage des collections de la bibliothèque,
2. Renouvellement de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants,
3. Convention avec la Communauté Urbaine GPS&O pour le festival Éole.

E. COMMISSION TRAVAUX, URBANISME

1. Projet d'aménagement du chemin de Fort-à-Faire,
2. Approbation d'un protocole entre la commune d'Épône et Quartus Résidentiel,
3. Approbation de la convention Prior'Yvelines sur le périmètre du centre-ville de la commune d'Épône,
4. Projet de ville - Aide départementale à la définition des projets d'aménagement,
5. Petites Villes de demain – Approbation de la convention de groupement de demande et de reversement des subventions pour le projet de villes d'Épône et de Mézières-sur-Seine,
6. Aide départementale à la définition des projets d'aménagement – Périmètre du Champ Beauvais.

Fait à Epône, le 22 septembre 2022



Monsieur Guy MULLER

*Maire d'Epône,
Conseiller départemental des Yvelines,
Conseiller communautaire GPS&O*